



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-44826>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-44826**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de Faucigny-Glières

Correspondant : Monsieur le Président

Adresse : 6, Place de l'Hôtel de ville, 74130 BONNEVILLE

Coordonnées :

Téléphone : 0450975158

Courriel : d.passieux@ccfg.fr

Adresse internet : <http://www.ccfg.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.mp74.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Restauration du château des sires du Faucigny - Aménagement du bâtiment central (74130) Lot n°6 "Revêtements de sols et muraux"

Lieu de livraison : Château des Sires du Faucigny, 74130 Bonneville

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : - Synthèse du besoin de l'opération : curage démolition intérieure, terrassements sous surveillance archéologique, création de planchers neufs, de deux escaliers et d'un ascenseur, aménagement d'un espace traiteur et de sanitaires publics au RDC et d'une salle de médiation culturelle au 1er étage, menuiseries extérieures RDC, réfection complète des équipements techniques et des réseaux. - L'opération se décompose en 11 lots mais la présente procédure de mise en concurrence concerne uniquement lot n°6 "Revêtements de sols et muraux"

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/05/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025/20

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr> Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, BP 1135, BP 1135 38022 Grenoble cedex Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://www.ta-grenoble.juradm.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon Tél : 0478141010 Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Web : <http://ta-lyon.juradm.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Une visite sur site est facultative. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite est régulière. Les conditions de visite sont fixées à l'article 6.2 du règlement de la consultation - Le démarrage de la période de préparation débute à compter de la date fixée par l'ordre de service. - Le démarrage des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service. - Les prix sont révisibles mensuellement dans les conditions prévues au contrat. - Versement d'une avance de 15% dans les conditions prévues au cahier des charges. - Garantie financière dans les conditions prévues au contrat. - Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. - Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. - Pour accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur le profil d'acheteur situé <https://www.ccfg.fr/9170-marches-publics.htm> ou <http://www.mp74.f>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Pour tout renseignement complémentaire contacter l'acheteur par l'intermédiaire du profil d'acheteur situé <https://www.ccfg.fr/9170-marches-publics.htm> ou <http://www.mp74.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2025